



# Assemblée Générale

## Société coopérative La mouette

18 Juin 2022

### Ordre du jour

#### 1. Présentation du rapport d'activité 2021

L'année 2021, année 2 de la coopérative La Mouette, fut riche en nouveautés avec notamment le recrutement de Malaury, notre apprentie, et le déménagement dans le nouveau local. Le rapport d'activité (en PJ) dresse le bilan de l'année.

#### 2. Validation du bilan financier 2021 – vote

Les comptes de la coopérative sont certifiés par un comptable. Le bilan financier est à retrouver en PJ.

#### 3. Objectifs 2022 – vote

Aujourd'hui, nous partageons le constat d'une difficulté pour l'organisation et le fonctionnement du magasin. Malgré les nombreuses bonnes volontés, nous prenons tous conscience de la nécessité d'un emploi salarié pour pallier ces difficultés du quotidien. Aujourd'hui, sans aides de l'Etat, il nous est impossible de financer un poste (même à mi-temps) sur le chiffre d'affaires (CA) actuel. Aussi, nous vous proposons plusieurs objectifs qui visent à permettre à chaque coopérateur de se sentir bien à La mouette, d'y trouver aussi bien un magasin de qualité et qu'un lieu de vie convivial.

- **Augmenter le chiffre d'affaires**
  - **via le recrutement de coopérateurs actifs** : renforcer la commission communication (structuration des postes ? Mission du futur alternant?) ; mettre en oeuvre un parrainage avec test pendant 1 mois ; poursuivre les apéros découverte de la mouette tous les 2 mois
  - **via l'augmentation de la marge** : l'augmentation de la marge reste un levier très limité. Ex : une augmentation de 5% de la marge moyenne, permettrait une augmentation de 1000 € par an du CA.
  - **via l'augmentation du panier moyen** : aujourd'hui, il y a environ une centaine de mouettes qui consomment chaque mois, pour un panier moyen de 95€ par mois : en continuant à diversifier les références ; en mettant plus en avant les producteurs et les nouveaux produits
- **Renforcer les commissions** : Le travail en commission est nécessaire au bon fonctionnement du magasin : inciter les nouveaux coopérateurs à rejoindre les commissions
- **Comptabiliser les heures** : Depuis le déménagement, la Mouette rencontre des difficultés pour remplir les créneaux d'ouverture du magasin. Ce nouveau départ a provoqué beaucoup de changements, mais il est important de veiller au bon fonctionnement de notre coopérative. Aussi, les heures mensuelles seront désormais comptabilisées.
- **Recruter un(e) nouvel(le) alternant(e)** : suite au départ de Malaury, nous pouvons bénéficier de nouveau d'une aide de l'OPCO sur le recrutement d'un nouvel alternant pour 1 année.
- **Approfondir la possibilité de recruter un contrat aidé** : les contrats aidés sont subventionnés par l'Etat si nous engageons des personnes sans emplois ou en situation de handicap. Ces modalités sont à creuser 2023.
- **Faire vivre le tiers-lieux** : création d'un poste de référent du tiers lieux (partage association et commission com) dont les missions visent à valoriser et faciliter les initiatives des coopérateurs.

#### 4. Validation du budget prévisionnel 2022 – vote

Pour l'année 3 de la coopérative, les ambitions restent centrées sur l'augmentation du chiffre d'affaires, soit par l'augmentation du nombre de coopérateurs, soit par l'augmentation du panier moyen des coopérateurs (élargissement des références, augmentation des prix). Le budget 2022 doit notamment prendre en compte une augmentation importante de nos charges (loyer du nouveau local, salaire de l'apprentie, remboursement des prêts).

#### 5. Renouvellement du Cercle de gouvernance – vote

Pour rappel, le Cercle de Gouvernance est composé de 6 membres élus parmi les coopérateurs et d'un représentant de chaque commission. Il a pour rôle la coordination globale du fonctionnement de la coopérative et son développement. Chaque année, le CG doit se renouveler par moitié. Cette année, 5 membres du CG (Pauline Vandome, Boris Skrobek, Louise Vieussens, Julien Trevisan et Ophélie Lecourtois) souhaitent laisser leurs places à de nouveaux membres. Suite à l'élection des nouveaux membres, le CG désignera les rôles de chacun (Présidence, Trésorerie, Secrétariat). Les candidatures sont ouvertes par mail à [epicerie.cooperative@gmail.com](mailto:epicerie.cooperative@gmail.com) ou lors de l'AG.

## **6. Questions diverses**